



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2753

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Sécurisation et aménagement du site Krüger - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Goux

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Fih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2753**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Sécurisation et aménagement du site Krüger - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le site dénommé "Krüger" situé à Villeurbanne séparé en 2 tènements coupés par la rue Paul Krüger se situe dans le périmètre délimité par les voies Ligne de l'Est au nord, rue de Cyprian à l'est, rue Emile Decorps à l'ouest. Ce site est une base stratégique de la direction de la propreté sur lequel sont installées, au nord :

- 2 subdivisions de collecte (COL est et COL nord-ouest),
- 3 unités : nettoyage mécanisé (UNM), logistique véhicules industriels (ULVI) et la collecte sélective.

Quant au tènement sud, il est occupé par des zones de dépôt, un portique de lavage des poids lourds nouvellement créé, une déchèterie et des zones en friche.

Le site Krüger sur lequel transitent quotidiennement plus de 415 personnes, 150 poids lourds, 70 véhicules utilitaires et fourgons de service nécessite des améliorations au niveau des installations existantes du fait :

- du vieillissement des installations et des évolutions de la réglementation,
- des réorganisations successives de la direction de la propreté.

C'est un site qui dispose de potentiels d'aménagements qu'il est nécessaire d'anticiper dans la perspective d'installer d'autres services communautaires appelés à déménager suite à la nécessité de libération foncière (garage véhicules légers situé rue Clément Marot - Lyon 7°) ou de centralisation de services sur un même lieu géographique.

Cette réflexion globale permettra également de penser à une composition urbaine de l'ensemble du site qui s'inscrit dans un quartier en mutation, conformément au projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme.

Pour améliorer progressivement ce site tout en préservant son potentiel d'aménagement, il est proposé des scénarii d'actions à court, moyen et long terme.

Court terme (2012-2013)

En 2009, le rapport de l'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) a mis en évidence la nécessité d'améliorer la sécurisation interne et externe en matière de déplacements motorisés et piétons sur le site qui s'accroît avec la venue en juillet 2011 de l'unité véhicules spécialisés (VS) qui a quitté le site rue Clément Marot à Lyon 7°. Cette sécurisation du site est estimée à 210 000 € TTC.

L'arrivée de l'unité VS engendre également la construction de box de travail et d'abris de matériels, de bureaux, etc. pour un coût d'environ 160 000 € TTC.

De plus, l'évolution de la réglementation concernant les stations services nécessite la remise aux normes de la station existante pour un montant de 100 000 € TTC.

A court terme, soit les années 2012-2013, le montant des travaux s'élèverait à 470 000 € TTC.

Moyen terme (2013-2015)

La poursuite de l'organisation de la direction de la propreté sur ce site nécessitera également :

- l'agrandissement et la sécurisation des parkings et du garage des véhicules affectés à la direction de la propreté et des poids lourds (PL),

- la sécurisation des aires de lavage.

Le montant de ces travaux est estimé à 170 000 € TTC.

La pression foncière sur le site rue Clément Marot avec la construction de la ZAC des Girondins entraînera le déménagement de l'unité véhicules léger (VL) de la direction de la logistique et des bâtiments (DLB) constituée d'un garage de 1 750 mètres carrés de surface hors œuvre brute (SHOB) en charge de la maintenance de l'ensemble de la flotte des véhicules affectés ou en pool. Les surfaces ainsi libérées pourraient faire l'objet d'une vente.

L'unité VL pourrait s'implanter sur le tènement sud, elle pourrait s'accompagner de la venue de l'unité traitement et valorisation de la matière (TVM) de la direction de la propreté ainsi que du regroupement de l'unité collecte sélective. Cette unité constituée d'une dizaine d'agents occupe, actuellement, un bâtiment en mauvais état. La libération de ce bâtiment difficilement réhabilitable, rue Ducroize à Villeurbanne, ouvre des perspectives de valorisation sur un ensemble de parcelles contiguës maîtrisées par la Communauté urbaine qui pourraient également être revendues et/ou utilisées à d'autres fins d'aménagements urbains.

Ces nouveaux aménagements qui pourraient débuter en 2015 nécessitent au préalable des études approfondies dont le montant s'élèverait à 60 000 € TTC.

Ainsi, sur les années 2013, 2014 et 2015, le montant des dépenses s'élèverait à 170 000 € TTC pour les travaux et les études permettant d'évaluer un scénario à long terme à 60 000 €.

Long terme (2015-2020)

A plus long terme avec le vieillissement des installations, l'évolution de la réglementation, la poursuite de la réorganisation de la direction de la propreté et la mutation du quartier, c'est la restructuration de l'aménagement des bâtiments, notamment ceux abritant les subdivisions de collecte qui pourrait être envisagée ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux de sécurisation, d'aménagement et d'étude pour le site Krüger à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution, sur l'opération n° OP28O2696 pour un montant total de 700 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier suivant :

- 470 000 € TTC en 2012,
- 170 000 € TTC en 2013,
- 60 000 € TTC en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.